



**DELIB 09-2025**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune de CAHUZAC  
Séance du 27 mars 2025 à 18h00**

*Nombre de membres*

Afférents au Conseil : 9

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 9

Date de la convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 20/03/2025

L'an deux mille vingt et cinq et les vingt-sept mars à 18h00, le Conseil Municipal de CAHUZAC, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Mme Alexia BOUSQUET, Maire.

Présents : Alexia BOUSQUET, Martine BOUSQUET, Nadège BOUYSSSE, Emeline PAGÈS, Evelyne ROUANET, Cédric GARCIA, Jean-Luc IMART, Francis LEDOUX.

Pouvoir : Simon SAFFORES à Cédric GARCIA.

Absents : Adrien STOLDICK.

Secrétaire de séance : Evelyne ROUANET

La séance débute à 18h00 sous la présidence de Madame Alexia BOUSQUET

Conformément à l'article L 2121-21 du CGCT, Madame le maire propose de voter à main levée.

**Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Objet de la délibération : **BUDGET COMMUNAL : BUDGET PRIMITIF 2025**

Un extrait du budget primitif 2025 a été mis à disposition des élus en version papier.

Madame le Maire présente le budget primitif 2025 de la commune au chapitre et propose de l'**APPROUVER**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **APPROUVE** à l'unanimité.

**Pour : 9 ; Contre : 0 ; Abstention : 0**

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

La secrétaire de séance,

Mme le Maire, Alexia BOUSQUET